

34, rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS Cedex 14
Tél. : +33(0) 1 53 25 62 11 - Fax : +33(0) 1 53 25 62 21
Tél. SNCF : 30 62 11 - Fax SNCF : 30 62 21

Monsieur Jean-Gérard KOENIG

Directeur du Bureau d'Enquêtes sur les accidents de
Transport Terrestre
Conseil général des Ponts et Chaussées
Ministère des Transports, de l'Équipement, du tourisme et
de la Mer
Grande Arche – Paris Nord
92055 LA DEFENSE CEDEX

LE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
EXPLOITATION

Paris, le 24 MARS 2006


Objet : Enquête technique sur l'accident de navigation fluviale survenu le 18 janvier 2004 à La Voulte sur le Rhône.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les réponses de la SNCF à la recommandation faite par le BEA-TT suite à l'accident en référence.

J'en adresse également une copie à la Direction Générale de la Mer et des Transports, et en particulier à sa sous-direction de la sécurité, de l'organisation et des affaires européennes et internationales des transports ferroviaires et collectifs, ainsi qu'à RFF.

Je me tiens à votre disposition, et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jacques COUVERT

Réponses à la recommandation faite par le BEA-TT suite à
l'accident de navigation fluviale survenu le 18 janvier 2004 à La
Voulte sur le Rhône.

Recommandation R4 (CNR, RFF, SNCF) :

Modifier ou protéger les capotages des articulations des piles du pont de La Voulte, pour les rendre non agressifs vis-à-vis d'éventuels convois dérivants.

L'examen de cette recommandation sur la base des missions incombant à la SNCF ne nous a pas conduit à mettre en évidence des mesures particulières à prendre à notre initiative. En particulier, aucune dégradation de l'ouvrage mettant en cause la sécurité de l'exploitation ferroviaire n'a été décelée dans le cas de cet accident.

Nota : nous ne sommes bien évidemment pas en mesure d'apprécier les risques relatifs au système fluvial à proprement parler et notamment à la circulation de barges transportant des matières dangereuses.

Cependant, si à partir de l'analyse des risques issus du système fluvial lui-même, l'hypothèse d'aménagements du type de ceux proposés devait être approfondie, nous apporterions bien entendu la collaboration active qui se révélerait utile.